



comment suspendre prêt immobilier

Par **wils42**, le **18/12/2008** à **11:16**

bonjour,

J'aimerais savoir si il est possible de faire baisser mon prêt immobilier pendant un temps pour que je puisse mieux m'en sortir. Je suis en train de créer mon entreprise et mes besoin vont changer. J'ai contacté mon banquier qui m'a répondu que ça allais être pas possible et que cela avait un coût de crédit, en fait que ça allait être très compliqué.

Pouvez vous me renseigner sur la légalité de suspendre ou de faire baisser mes mensualités de mon prêt immobilier que j'ai à la banque populaire.

merci

Par **Patricia**, le **19/12/2008** à **18:42**

Bonsoir,

Votre banquier a raison, ce n'est pas simple.

Concernant les suspensions d'un prêt ou de vouloir en faire baisser les mensualités temporairement, il faut relire les clauses de votre contrat, pour savoir si il est possible ou pas.

Et si oui, voir quels sont les cas de force majeure qui y figurent.

Cordialement